



**HAL**  
open science

## De la musique pour la mémoire

Frantz Coppin

► **To cite this version:**

| Frantz Coppin. De la musique pour la mémoire. Education. 2020. dumas-03373334

**HAL Id: dumas-03373334**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03373334v1>**

Submitted on 11 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ÉCRITS PROFESSIONNELS

## CAPPEI

PARCOURS : UE

## SESSION 2020

# De la musique pour la mémoire

**NOM ET PRÉNOM DU DIRECTEUR DES ÉCRITS PROFESSIONNELS**  
Madame Marine DELAVAL

**NOM ET PRENOM DU STAGIAIRE : Mr COPPIN Frantz**

Direction

365 bis rue Jules Guesde – BP 50458 – 59658 Villeneuve d'Ascq cedex

[inspe-lille-hdf.fr](http://inspe-lille-hdf.fr) / 03 20 7986 00

# SOMMAIRE

Introduction	page 1
1. Partie théorique	page 4
a) Définition de la mémoire	page 4
b) Comment fonctionne la mémoire	page 5
c) Les différentes étapes de la mémorisation	page 8
d) Attention, motivation et mémorisation	page 9
e) Musique et mémoire	page 10
2. Partie pratique	page 11
a) Le projet musique	page 11
b) L'apprentissage de la poésie en chansons	page 15
c) La catégorisation des éléments	page 20
Conclusion	page 25

Professeur des écoles depuis 1998, j'ai été amené en tant que titulaire mobile, à effectuer une mission de remplacement à l'institut médico éducatif \*\*\*\* en 2017. C'était la première fois que j'enseignais en E.S.M.S (établissement et services médico sociaux) et j'ai souhaité continuer au sein de ce même établissement en 2018 avant de m'engager dans la formation CAPPEI.

Les I.M.E. accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap. Ces enfants ou adolescents ont besoin d'un accompagnement et d'un encadrement pluriprofessionnel que ne peuvent pas offrir les établissements scolaires. L'IME prend en charge les soins médicaux, ou paramédicaux, les transports et dans certains cas la demi-pension.

L'objectif principal est l'accès aux apprentissages fondamentaux et l'insertion sociale et professionnelle.

Afin de mettre en œuvre le droit à un parcours de scolarisation, le décret n°2 009-378 l'arrêté du 2 avril 2009 précise les modalités de création et de fonctionnement des U.E. (unités d'enseignement).

Les U.E. sont les unités qui remplacent les classes spécialisées des E.S.M.S. comme le prévoient les textes d'applications de la loi du 11 février 2005.

L'IME \*\*\*\* dispose d'un agrément modifié en date du 15 juin 2017 de 68 places en semi – internat. Les bénéficiaires sont des enfants ou adolescents âgés de 6 à 20 ans. L'établissement accueille depuis plusieurs années un surnuméraire d'environ 10% par rapport à son agrément et attend aujourd'hui le nombre de 72 élèves. Il accueille des enfants qui ont une déficience intellectuelle légère ou moyenne.

L'institut médico- éducatif \*\*\*\* accueille, au 31 décembre 2016, 87 enfants et adolescents présentant une déficience légère intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés. (déficience légère Q.I. de 50 à 69/ déficience moyenne Q.I. de 35 à 49)

-23 présentent un trouble léger de l'efficacité intellectuelle.

-21 présentent un trouble moyen de l'efficacité intellectuelle.

-2 présentent un trouble non significatif de l'efficacité intellectuelle.

-2 sont non évaluables.

-39 présentent un profil dysharmonique.

Sur les 87 enfants accueillis, 15 présentent des troubles associés et un présente une déficience liée à un syndrome ou une pathologie génétique :

-3 présentent des troubles apparentés du comportement et de la conduite (passage à l'acte, conduites à risque, comportements agressifs, fugue, instabilité....)

-12 présentent des troubles relationnels ou de la personnalité (troubles de l'humeur, angoisse, troubles de l'attachement, angoisse de séparation, retrait, inhibition...)

--1 présente une pathologie génétique ou un syndrome génétique.

-71 ne présentent pas de troubles associés et/ou pathologies.

L'unité d'enseignement n'est pas une école mais un dispositif souple qui doit répondre à la diversité des besoins, des acquis, des parcours et des contraintes générées par la déficience ou les troubles qui y sont associés.

*Doc 1 : Extrait du projet pédagogique 2017-2021 de l'unité d'enseignement :*

Pendant de nombreuses années, en tant que titulaire remplaçant mobile (B. D. : brigade départementale), j'ai été confronté aux problèmes de mémorisation de mes élèves : certains avaient de réelles facilités pour enregistrer les notions nouvelles, ou retenir une poésie, pour d'autres au contraire cet exercice était très difficile.

La mémoire et ses différentes composantes (mémoire de travail, mémoire à long terme, ...) constituent une compétence transversale, fondamentale dans les apprentissages et progrès des élèves.

Le terme même de mémoriser : action de mettre en mémoire et donc de savoir également restituer ces savoirs et informations, est très présent dans les programmes de l'école élémentaire de 2018.

En se focalisant sur les attendus de fin de cycle 2 des programmes nous pouvons lire que l'élève doit être capable de :

- mémoriser des textes
- mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes
- mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé
- mémoriser les principaux mots invariables
- mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : - être et avoir ; - les verbes du 1er groupe ; - les verbes irréguliers du 3ème groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre).
- mémoriser des faits numériques et des procédures

Lors de mon arrivée en IME en septembre 2018, j'ai pu constater que les élèves de l'établissement avaient des difficultés mnésiques plus flagrantes et les différences de réussites étaient encore plus importantes selon leur capacité de mémorisation.

Je l'ai observé notamment à travers l'apprentissage de poésies par exemple. J'ai constaté aussi pour certains élèves les difficultés à reconnaître globalement des mots pourtant fréquemment rencontrés, à reproduire une procédure en mathématiques, à calculer mentalement ou encore à retenir des tables d'addition ou de multiplication.

Cette année, dix élèves composaient ma classe d'unité d'enseignement externalisé, un onzième est

arrivé assez tardivement en cours d'année scolaire, je n'en parlerai donc pas dans cet écrit. Ce groupe est composé de 8 garçons et deux filles de 8 à 12 ans. Ce sont des élèves qui ont une déficience intellectuelle légère avec un niveau scolaire allant de la moyenne section maternelle au ce2.

Les informations transmises par la psychologue de l'établissement m'ont permis de connaître l'empan mnésique de chaque enfant. L'empan mnésique étant défini comme le nombre d'items que l'on peut stocker en mémoire à court terme ou mémoire de travail. J'ai également évalué la capacité de mémorisation de mes élèves à travers deux petits jeux : le premier consistait à reproduire à la suite 5 gestes que je leur montrais. Pour le deuxième je leur montrais un crayon de couleurs que je cachais ensuite, ils devaient retrouver la même couleur, puis j'en ajoutais un à chaque fois jusqu'à ce qu'ils se trompent et j'ai comptabilisé le nombre de crayons retrouvés. Enfin, j'ai fait le total de leurs performances en mettant un point par score ce qui m'a permis de repérer les enfants avec des difficultés mnésiques.

Elèves	Empan mnésique donné par la psychologue	Nombre de lignes retenues en poésie après apprentissage (12 lignes )	5 gestes à mémoriser	Nombre de crayons de couleurs mémorisés	TOTAL
Mathéo (9 ans )	3	<i>En entier avec des relances</i>	5	2	22
Mathias(11 ans)	3	<i>En entier</i>	5	3	23
Enzo D (11 ans)	3	<i>En entier</i>	5	5	25
Tiago (9 ans)	3	<i>1 ligne</i>	5	3	12
Amandine(8 ans)	3	<i>1 ligne</i>	2	2	8
Emmanuel (10 ans )	3	<i>0 ligne</i>	5	3	11
Lukas (9 ans )	4	<i>En entier avec une relance</i>	5	4	25
Clara (9 ans )	3	<i>2 lignes</i>	<i>5 mais avec deux essais</i>	2	12
Nolann (8 ans)	2	<i>4 lignes</i>	3	3	12
Emilien(12 ans)	3	<i>En entier</i>	5	4	24

Document 2 : évaluation des compétences mnésiques des élèves

Ces constats ont abouti à la rédaction de projets individuels dont les besoins éducatifs particuliers (B.E.P.) prennent en compte ces difficultés de mémorisation :

Par exemple pour Clara :

B.E.P. repérés	Moyens
Besoin de soutenir la mémoire de travail pour réaliser une tâche.	Segmenter la consigne, développer la répétition interne, surligner les informations importantes pour soulager la mémoire de travail, rappeler des situations sources.

Ou encore pour Emmanuel :

B.E.P. repérés	Moyens
Besoin de soutenir la mémoire de travail pour mener à terme une tâche	Favoriser la rétention des informations par des images (pictogrammes), utiliser la répétition subvocale, travailler en projet : projet musique, projet littérature...

*Document 3 : extrait des projets individuels des élèves*

Pour aider mes élèves quelques pistes de réflexion se sont présentées. L'éducatrice avec laquelle je travaillais a mené un projet en théâtre dont l'aboutissement a été une représentation en fin d'année scolaire devant les parents et les élèves de l'école. J'ai été surpris par la qualité de leur travail : comment des enfants qui avaient de réelles difficultés à retenir un texte court (poésie ou chanson) pouvaient-ils aussi facilement jouer toute une pièce de théâtre avec autant de précision dans le texte et le jeu ? Quelles pratiques de classe peuvent alors aider à pallier les difficultés mnésiques ?

Je me suis donc interrogé sur le fonctionnement de la mémoire et ce qui pouvait contribuer à faciliter le processus de mémorisation pour essayer de répondre à la problématique suivante : comment un projet mené en musique peut-il aider à stimuler la mémoire des élèves ?

Nous verrons donc dans un premier temps les références théoriques nécessaires sur la mémoire qui m'ont éclairé pour élaborer et mettre en œuvre des situations cohérentes en réponse aux difficultés des élèves : ce qu'est la mémoire, ses différentes composantes, son fonctionnement et ce qui la stimule. Dans une deuxième partie, j'exposerai les pratiques et les démarches mobilisées en classe autour du projet musique et qui constituent en ensemble d'outils et de ressources pour aider mes élèves dans leurs difficultés mnésiques.

## **1. Partie théorique**

### *a) définition de la mémoire*

Les dictionnaires nous donnent les définitions suivantes de la mémoire : « faculté de conserver des idées antérieurement acquises » (dictionnaire Larousse) ou « faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé » (dictionnaire Robert)

Il apparaît dans ces définitions deux fonctions de la mémoire : le stockage et la récupération. Nous pouvons ajouter une troisième fonction qui est l'encodage, c'est-à-dire la capacité de coder l'information qui arrive de l'environnement.

Il existe donc différentes composantes de la mémoire pour réaliser ces fonctions.

*b) Comment fonctionne la mémoire ?*

La mémorisation des informations laisse une « trace mnésique » dans notre cerveau. Jean Philippe Abgrall la définit ainsi :

« La trace mnésique correspond un peu à un nouveau circuit, un nouvel itinéraire qui serait créé entre certains neurones dans les différentes parties du cerveau. »

*Document 4, extrait de J-P Abgrall, (2012)*

C'est dans les lobes temporaux et particulièrement au niveau de l'hippocampe que la mémoire est localisée. C'est à cet endroit que se situent les activités neuronales principes de la mémoire.

Cependant,

« avant d'arriver à l'hippocampe, l'information passe par le système limbique qui module dans le sens du plaisir ou du déplaisir : la charge affective d'une sensation »

*Document 5, extrait de J-P Abgrall, (2012)*

Il y a donc un lien fort entre la mémoire et les émotions.

Il existe en fait plusieurs types de mémoire :

- La « mémoire sensorielle » est très éphémère.
- La mémoire à court terme (MCT) appelée aussi mémoire de travail (MDT)
- La mémoire à long terme (MLT)

Le registres d'informations sensorielles qu'on appelle aussi « mémoire sensorielle » constituent donc une première forme de stockage très éphémère de l'ordre de quelques millisecondes : les informations nous arrivent sous forme de sons, odeurs, images. Il est donc important en classe de varier le canal perceptif.

« La mémoire à court terme ne sert pas seulement à enregistrer de façon passive des informations, comme une salle d'attente. Elle sert à maintenir à court terme des éléments en vue d'une synthèse (...) les termes « mémoire à court terme » et « mémoire de travail » sont considérés comme des synonymes. »

*Document 6, . extrait de Alain LEURY (2012)*



Cette mémoire de travail est courte, elle dure 20 à 30 secondes et elle est aussi limitée et dépend de l'empan mnésique, c'est-à-dire du nombre d'informations pouvant être emmagasinées simultanément (de l'ordre de 7 éléments en moyenne pour un adulte plus ou moins 2). Elle permet notamment de faire des calculs ou des raisonnements, de coordonner deux tâches simultanément, de gérer la compréhension du langage, l'apprentissage de vocabulaire et la lecture... Elle effectue donc plusieurs tâches et n'est pas qu'une zone de mémorisation, on l'a donc appelée « mémoire de travail ».

L'empan mnésique de mes élèves, mesuré par la psychologue de l'établissement, relève donc de difficultés au niveau de la mémoire de travail. Il faut donc trouver le moyen d'améliorer les performances de cette mémoire de travail. La musique par ce qu'elle a de motivant mais aussi par ses caractéristiques propres, nous y reviendrons plus tard, peut-être ce moyen.

La mémoire à long terme (MLT) est un système de représentations mentales très structuré. C'est là que sont stockées de façon durable les informations, elle n'a pas de limites et les « oublis » sont liés à une incapacité à accéder à l'information pourtant bien présente dans le système de stockage. La difficulté pour mes élèves à apprendre une poésie peut témoigner par exemple d'une difficulté à récupérer une information présente en mémoire. Nous pourrions donc nous demander en quoi la musique peut faciliter ce rappel.

La MLT se compose de deux parties :

- la mémoire procédurale (ou mémoire implicite) qui est de l'ordre des savoir-faire ou des automatismes :

« la mémoire implicite ou mémoire procédurale, appelée également mémoire des habiletés motrices, permet l'acquisition et l'utilisation des compétences motrices comme faire du vélo, pratiquer un sport... ce type de mémoire porte sur les savoir-faire, les gestes habituels. C'est grâce à elle qu'on peut se souvenir comment exécuter une séquence de gestes. Elle est très fiable et conserve les souvenirs même s'ils ne sont pas utilisés pendant plusieurs années. »

*Document 7, extrait de J-P Abgrall (2012)*

- La mémoire explicite ou déclarative qui permet de stocker ce qui est lié aux apprentissages.

Elle est elle-même divisée en deux : la mémoire épisodique et la mémoire sémantique.

- La mémoire épisodique est de l'ordre des expériences passées, des événements vécus personnellement, des relations spatio-temporelles entre les événements, de la contextualisation des apprentissages dans le temps et l'espace. C'est grâce à cette mémoire qu'on se souvient des événements et du contexte dans lequel ils se sont produits. Le contexte est donc important pour récupérer l'information : il constitue un indice. En se rappelant d'un

événement particulier on peut accéder plus facilement à l'information souhaitée. Jean Philippe Abgrall nous donne un exemple tout à fait significatif :

« Ainsi, ce peut être la chute de son voisin de classe qui permet à l'élève de se rappeler que ce jour-là, il avait étudié le chapitre sur la gravitation. Le Lien humoristique entre les deux événements constitue le point d'entrée, l'émotion ressentie permet de retrouver le reste du cours en mémoire. »

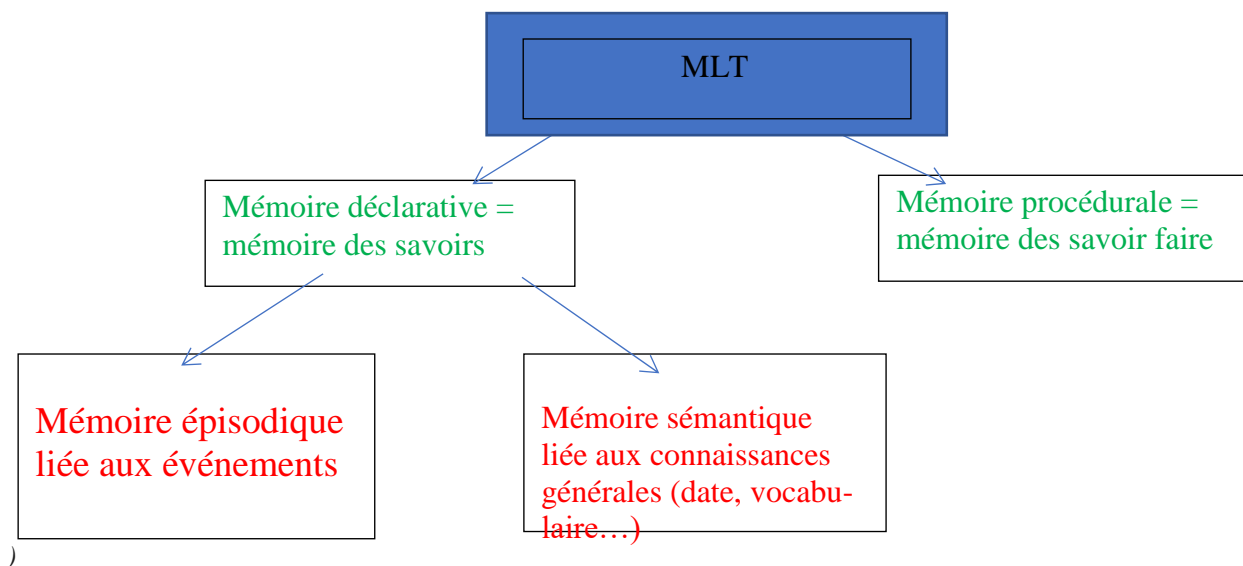
*Document 8, extrait de J-P Abgrall (2012)*

L'émotion tout comme la motivation ont un rôle déterminant dans la récupération des informations, nous y reviendront ultérieurement.

Cette mémoire est une base d'informations et de connaissances auxquelles on peut avoir accès par des associations ou des moyens mnémotechniques qui reposent notamment sur des éléments contextuels.

- La mémoire sémantique quant à elle renvoie à l'ensemble des connaissances générales que nous avons sur le monde qui nous entoure, le stockage et l'utilisation des mots et des concepts, de leurs propriétés et de leurs interrelations. Plus le langage est riche, plus les associations sont faciles. Ainsi on va traiter une information de manière plus approfondie, lui donner du sens (c'est la mémoire sémantique) et la trace mnésique sera alors plus forte car les connections seront plus importantes .

Pour résumer :



*Document 9 : résumé schématique des différentes mémoires*

Il existe donc différentes mémoires, mais aussi différentes fonctions dans la mémorisation.

c) *Les différentes étapes de la mémorisation.*

Mémoriser une information c'est la coder, la stocker et la récupérer pour l'utiliser.

La première étape de la mémorisation est donc l'encodage qui relève de la mémoire de travail. L'information est captée dans notre environnement par la mémoire sensorielle de manière très brève pour être traitée et analysée par la mémoire de travail.

« La première étape du souvenir est liée à la perception. (...) Si l'information a retenu notre attention, elle est acheminée par répétition mentale, par évocation vers la mémoire immédiate ou mémoire de travail »

*Document 10, extrait de Gérard Brasseur, 2015*

Cette étape permet de donner du sens à l'élément à se remémorer. La qualité de l'encodage a une influence sur la récupération de l'information.

« Plus le codage est précis, plus la trace mnésique est profonde et l'information bien enregistrée. Rappelons que la « profondeur » de cette trace est fonction de notre état émotionnel et de notre motivation »

*Document 11, J-P Abgrall, 2012*

L'attention, la concentration et la motivation sont des facteurs déterminants pour faciliter l'encodage. Le stockage permet d'acheminer l'information présente en mémoire de travail vers la mémoire à long terme pour une utilisation ultérieure, pour la faire durer dans le temps.

Il n'y a pas un lieu de stockage particulier puisque l'information est conservée sur les circuits créés entre certains neurones par des connexions nouvelles. Mais chaque élément sera stocké dans un endroit précis de la mémoire en fonction de sa nature.

*Document 12, J-P Abgrall, 2012*

Enfin la récupération permet d'extraire de la mémoire à long terme les informations qui y sont stockées pour être utilisées par la mémoire de travail d'où l'importance d'un stockage structuré et un encodage efficace afin de faciliter la récupération de l'information.

« Le rappel, c'est l'opération par laquelle la mémoire ramène dans le champ de la conscience les images, les perceptions, et les idées qu'elle a conservées. L'opération de rappel met en œuvre des stratégies de récupération. Celles-ci dépendent des outils que nous avons employés lors du traitement où nous avons mis en place des indices de rappel »

*Document 13, extrait de Gérard Brasseur, 2015*

Les stratégies mises en place lors de l'encodage vont aider à la restitution de l'information en mémoire. Aussi, plus l'information cible est associée à des indices extérieurs, plus la récupération est efficace.

Expliciter l'utilité de l'activité, favoriser et vérifier la compréhension, prendre en compte le temps en rythmant, segmentant, structurant l'activité, favoriser l'évocation des connaissances antérieures ou des expériences personnelles notamment, classer, catégoriser sont autant de pratiques qui permettent de favoriser la mémorisation. Mais il existe d'autres facteurs déterminants pour la mémorisation tels que l'attention et la motivation.

*d) attention, motivation et mémorisation*

« l'attention c'est l'état de réceptivité par lequel on se prédispose à recevoir l'information. Plus nous portons attention à une chose, plus il sera facile de s'en souvenir car elle laissera une trace plus intense dans la mémoire. »

*Document 14, extrait de Gérard Brasseur (2015)*

L'attention a un effet sur la mémoire à court terme. Il est donc important de mettre en condition favorable les élèves et éliminer tout ce qui peut distraire l'attention afin que la mémoire sensorielle capte efficacement les informations qui pourront être traitées en mémoire de travail.

Plusieurs moyens permettent de capter l'attention : mettre l'élève en confiance, apprendre à se relaxer, se projeter en présentant un plan simple, favoriser l'attitude active (formulation d'hypothèses ou de questions avant d'aborder un sujet par exemple). Nous reviendrons sur certaines de ces pratiques au cours de notre étude.

L'attention est aussi liée à la motivation. L'élève doit avoir un intérêt pour l'activité qui lui est proposée. Que la motivation soit intrinsèque c'est à dire propre à l'élève ou extrinsèque (qu'elle relève des éléments extérieurs notamment les situations proposées l'enseignant), il est donc important de trouver des situations qui suscitent l'intérêt, la curiosité, l'étonnement.

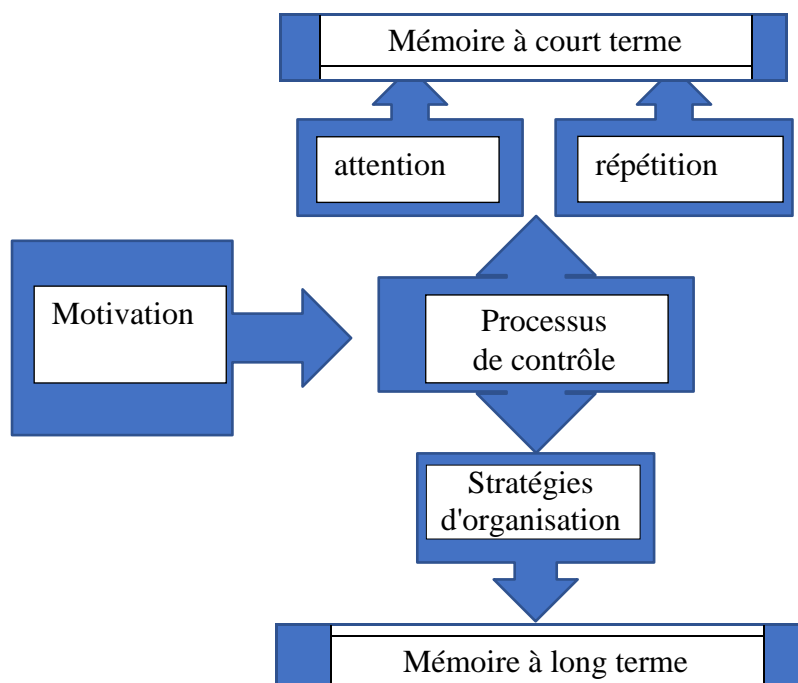
La motivation ne peut avoir d'effet direct sur la mémoire à court terme, elle ne permet pas d'augmenter le nombre d'informations à stocker dans la mémoire de travail par contre elle va avoir un impact sur l'attention : ce qui nous motive mobilise davantage notre attention. Elle a aussi un effet sur nos stratégies de mémorisation à court terme : l'autorépétition, l'association, l'analyse de l'information reliée aux informations déjà en mémoire par exemple.

« Notre motivation est également liée à la possibilité d'accroître une connaissance dans un domaine que nous aimons. L'énergie que nous déployons pour insérer une donnée est liée à la connaissance de notre métamémoire et directement lié au bénéfice que nous pensons en retirer. »

*document 15, extrait de , J-P Abgrall, 2012*

Si la motivation n'agit pas directement sur la mémoire à long terme, elle va avoir un impact au niveau de l'organisation « volontaire » des informations. Ainsi sous l'action de la motivation, les individus vont chercher à employer des stratégies de mémorisation et d'organisation plus efficaces.

En résumé nous pouvons reprendre le schéma proposé par Fabien Fenouillet :



*document 16 Schéma récapitulatif de l'action de la motivation sur la mémoire  
Motivation, mémoire et pédagogie, Fabien Fenouillet 2004*

#### *e) musique et mémoire*

De façon générale, la musique est un outil stimulant pour le fonctionnement cérébral et notamment pour la mémoire.

De nombreux procédés laissent penser que la musique peut servir de moyen mnémotechnique. Autrefois par exemple l'histoire se transmettait en chanson, et c'est encore le cas aujourd'hui dans certaines sociétés traditionnelles. A l'école, on utilise la chanson ou la musique pour apprendre des tables de multiplication ou l'alphabet par exemple.

Il apparaît dans les études que la musique et ses caractéristiques soient déterminantes pour la mémorisation : la mélodie, le rythme peuvent avoir un rôle important si elles sont bien associées aux paroles.

« La structure rythmique, l'organisation séquentielle des phrases musicales, les variations de la mélodie, sont autant d'indices qui renseignent sur la structure du texte (longueur des lignes, nombre de syllabes par lignes, nombre de lignes par vers, etc.,...) La structure rythmique facilite également le

découpage du texte en unités pertinentes, ce qui favoriserait le passage des informations en mémoire de travail et en mémoire à long terme. De plus, le lien étroit entre musique, émotions et mémoire peut également rendre compte de cet effet. La musique est un moyen privilégié pour véhiculer des émotions, et les émotions auraient un rôle crucial pour la mémorisation ; utiliser les émotions musicales pourrait donc maximiser les performances de mémorisation »

*Document 17, extrait de Moussard, Rochette & Bigand (2012)*

Dans une deuxième partie, nous allons donc voir comment un projet mené en musique peut appuyer les compétences mnésiques de nos élèves.

## **2. Partie pratique**

### *a )Le projet musique*

Je souhaitais mener avec la classe un projet motivant, répondant aux besoins éducatifs particuliers de mes élèves, auquel les enfants pourraient facilement adhérer et qui pouvait aboutir à une restitution pour les familles. J'ai donc contacté un groupe de musiciens locaux qui jouent régulièrement sur les scènes de la région : les « Y.O.L.O. » J'ai également sollicité l'école de musique de la ville avec laquelle l'IME a une convention depuis quelques années pour travailler en collaboration avec ce groupe. Les « Y.O.L.O. » ont accepté notre invitation et sont venus en classe à plusieurs reprises pour travailler avec les enfants. Puis une fois par semaine nous nous sommes rendus à l'école de musique pour approfondir ce travail avec Isabelle, professeur dans cette école, en répétant les chants du groupe et en utilisant les instruments pour accompagner les musiciens.

Enfin, en classe nous avons travaillé autour de ce projet en faisant notamment la découverte d'œuvres, d'instruments, de rythmes ou de livres sur le thème de la musique.

Voici un extrait du projet pédagogique :

### **objectifs et enjeux de l'action**

découvrir un groupe de musique local : leurs chansons, leur fonctionnement, leur façon de créer et - d'inventer des musiques

s'initier à l'écriture de chansons -

jouer et chanter avec un groupe de musique-

### **compétences visées**

-S'exercer à des pratiques concernant la voix et l'écoute : jeux vocaux, chants divers, en canons et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.

- Reproduire des sons, des rythmes.
- S'impliquer individuellement dans un projet collectif.
- Écrire un texte de type poétique (chanson) en obéissant à une ou plusieurs consignes précises.
- Mémoriser des textes (chants ), des rythmes (avec les instruments), des sons (timbre des instruments)
- Développer le vocabulaire : mémoriser le nom des instruments, du vocabulaire lié à la musique (intensité, rythmes, mélodie...)

**Axes du projet d'école auquel se rapporte l'action :**

- amener les élèves à coopérer, s'entraider et à interagir ensemble au sein de la classe et inscrire dans une démarche de projet collectif et coopératif
- améliorer le parcours d'éducation artistique et culturelle.

**Axes du projet de classe auquel se rapporte l'action :**

- développer l'écoute, la concentration, l'attention et la mémorisation des élèves
- développer la confiance et la valorisation des élèves
- développer la maîtrise du langage oral et écrit.

*Document 18, extrait du projet pédagogique sur la musique*

Ce projet doit aussi aboutir à la création d'une chanson qui sera présentée à la fin de l'année scolaire lors d'un spectacle avec toutes les classes de l'école autour d'un travail collectif sur le livre « Musette Souricette ». Etant en unité d'enseignement externalisé à l'école XXXX, il m'est apparu important que la classe participe à ce projet réunissant tout le groupe scolaire

En outre, ce projet permet de répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains de mes élèves qui ont des difficultés à maintenir leur attention :

Pour Amandine :

B.E.P. repérés	Moyens
Besoin de soutenir l'attention pour mener les tâches jusqu'à leur terme	Relancer par la parole Utiliser des temps de pause après l'activité. (carte « pause ») Varier les activités Privilégier les activités motivantes, qui ont du sens et en lien avec un projet. Utiliser le projet « attentix »



Pour Tiago :

B.E.P. repérés	Moyens
Besoin d'une attention fonctionnelle pour entrer dans les activités et les mener à terme	s'assurer que Tiago a une attention optimale lors de la passation des consignes (les faire reformuler, feed backs immédiats, ...) utiliser des outils pour se repérer (guide de repérage texte lecture) privilégier les situations motivantes jeux d'attention, utiliser le projet « attentix »

*Document 19, extraits de projets individualisés*

Ce projet doit notamment stimuler leur motivation, et donc leur attention . Cela doit avoir un impact sur leur mémoire à court terme (ou mémoire de travail) grâce à un meilleur encodage de l'information et permettre ensuite une meilleure récupération.

« La motivation va agir sur la mémoire à court terme, car les informations motivantes qui reçoivent davantage d'attention ont davantage de chances d'être stockées en mémoire. Le flux énergétique engendré par une perception de tous nos sens est plus important et permet un nombre de connexions plus grand. Si tous nos organes de perception sont orientés par notre conscience vers un seul but, c'est-à-dire une seule information, celle-ci sera intégrée avec un plus grand nombre d'éléments, de caractéristiques. Et chacune de ces caractéristiques sera un indice de récupération supplémentaire. »

*Document 20, J-P Abgrall (2012)*

Enfin, l'objectif de ce projet est aussi de proposer un cadre rassurant et bienveillant ce qui est primordial dans la mémorisation :

« L'état émotionnel de l'apprenant intervient donc directement sur sa capacité à mémoriser une information.(...)Il est possible d'influer sur cet état émotionnel par une mise en confiance, un cadre rassurant et une attitude bienveillante. »

*Document 21, J-P Abgrall (2012)*

Suite à la visite des musiciens du groupe « Y.O.L.O. » nous avons établi le contrat des tâches et des apprentissages avec les enfants, c'est-à-dire que nous avons fait la liste de tout ce que nous devons faire pour mener le projet et de tout ce que nous devons apprendre :

Contrat des tâches = ce que je dois faire  
-écouter les musiques et les chansons du groupe « YOLO »  
-prendre et utiliser les instruments de musique  
- créer une chanson avec le groupe « YOLO »  
-aller à l'école de musique chez Isabelle  
-chanter et répéter

Contrat des apprentissages = ce que je dois apprendre

- apprendre à jouer des instruments pour accompagner le groupe
- apprendre à écrire les mots utilisés dans la chanson
- apprendre le nom des instruments
- apprendre le vocabulaire de la musique
- apprendre les chansons.
- apprendre à chanter correctement

*Document 22 : contrat des tâches et des apprentissages (affiché en classe)*

Cette liste s'est complétée au fur et à mesure de l'avancée du projet et des activités ou apprentissages que nous devions mener.

Régulièrement nous faisons des rappels de cette liste afin de donner du sens à notre travail et de lui donner un but. Or de nombreuses études montrent que donner un but à une activité permet d'augmenter les performances de la mémoire.

« La théorie des buts montre que la motivation induite par le but semble agir sur la mémoire en augmentant le temps d'apprentissage, en focalisant l'attention, mais aussi en augmentant les stratégies d'apprentissage et peut-être en intensifiant ou en optimisant les stratégies d'organisation en d'organisation en mémoire »

*Document 23, Fabien FENOUILLET, (2004)*

Bilan de la mise en projet :

- Les élèves ont montré une véritable motivation pour ce projet, demandant régulièrement quand les musiciens allaient venir nous rendre visite et montraient de l'impatience quand nous nous rendions le vendredi matin à l'école de musique.
- J'ai pu observer une attention soutenue plus importante qu'à l'ordinaire : lors de la première visite du groupe notamment où pendant plus de 40 minutes ils ont été capables d'écouter, de questionner et de relancer les musiciens.

Ainsi, j'ai pu observer chez certains élèves comme Amandine et Tiago pour lesquels l'attention soutenue est difficile, une concentration et un investissement plus important.

J'ai utilisé une grille d'observation proposée sur le site « cap école inclusive » afin de mesurer les progrès de Tiago et Amandine en terme d'attention :

Sélectionne l'information pertinente d'une consigne : **Tiago** **Amandine**

Souvent	parfois	rarement rarement	jamais
---------	---------	-------------------	--------

Maintient son attention en regroupement ou en travail collectif :

Souvent	parfois	rarement	jamais
---------	---------	----------	--------

Maintient son attention sur la durée :

Souvent	parfois	rarement	Jamais jamais
---------	---------	----------	---------------

Document 24 : évaluation diagnostique de l'attention le 15/11/19

Pendant les séances de musique avec Isabelle, j'ai pu reprendre cette grille et les observer de nouveau :

Sélectionne l'information pertinente d'une consigne : Tiago Amandine

Souvent	parfois	rarement	jamais
---------	---------	----------	--------

Maintient son attention en regroupement ou en travail collectif :

Souvent	parfois	rarement	jamais
---------	---------	----------	--------

Maintient son attention sur la durée :

Souvent	parfois	rarement	Jamais
---------	---------	----------	--------

Document 25 : évaluation de l'attention le 06/03/20)

En terme de mémorisation, cela s'est traduit pour Amandine par une capacité à reproduire facilement les rythmes proposés avec les instruments donc à garder en mémoire de travail les informations données par Isabelle.

Surtout sur le long terme elle a mémorisé les paroles de la chanson que nous devons chanter avec le groupe et le moment où nous devons intervenir : en effet, les élèves ne chantaient que sur le refrain et utilisaient leur instrument seulement au signal d'Isabelle, ce qui demande une attention soutenue pour reproduire le rythme appris.

Pour Tiago, les séances ont été plus compliquées : si j'ai pu mesurer quelques progrès il a malgré tout eu du mal à se concentrer et maintenir son attention, sur le long terme ce qui s'est traduit par des difficultés à jouer et chanter en même temps que les autres.

- Les élèves ont eu parfois du mal à retrouver l'ensemble du contrat des tâches et du contrat des apprentissages, il a fallu quelques relances et demander aux élèves lecteurs de relire la fiche des contrats pour se rappeler les objectifs à atteindre.
- La planification du projet a semblé difficile du fait de la durée et de son organisation dans le temps : les musiciens n'étant pas professionnels et intervenants à titre bénévole ils ne pouvaient venir qu'une fois par période ce qui a allongé son étalement dans le temps.

#### *b) l'apprentissage de la poésie en chansons*

Pour certains élèves de la classe, l'apprentissage d'une poésie s'avère très difficile voire impossible :

Elèves	Nombre de lignes retenues en poésie après apprentissage ((max 12 lignes )
Mathéo	<i>En entier avec des relances</i>
Mathias	<i>En entier</i>
Enzo D	<i>En entier</i>
Tiago	<i>1 ligne</i>
Amandine	<i>1 ligne</i>
Emmanuel	<i>0 ligne</i>
Lukas	<i>En entier avec une relance</i>
Clara	<i>2 lignes</i>
Nolann	<i>4 lignes</i>
Emilien	<i>En entier</i>

Doc 26 : évaluation formative de la poésie

Il me semblait que la difficulté se situait d'abord au niveau de l'encodage de l'information. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'encodage dépend de notre état émotionnel et de notre motivation. J'ai donc supposé que la musique pouvait être cet élément motivant et émotionnel permettant donc de laisser une trace mnésique plus profonde. De plus, comme nous l'avons cité précédemment, la structure rythmique de la musique peut favoriser le passage des informations en mémoire de travail et en mémoire à long terme.

Pour ces élèves, j'ai donc proposé d'apprendre la poésie autrement.

Pour les mettre en confiance, j'ai fait référence aux chants du groupe « Y.O.L.O. » que l'on apprend et que l'on travaille avec Isabelle de l'école de musique pour pouvoir mener notre projet.

Je leur ai rappelé que tous étaient capables de retenir un chant avec plus ou moins d'aide, certes, mais ils y parvenaient. Et que nous allions utiliser ce même procédé pour retenir un texte : « nous allons apprendre une poésie comme un chanson et comme nous le faisons avec « Y.O.L.O » et Isabelle »

J'ai utilisé le site du chanteur « Grégoire » qui a participé à un projet dans l'académie de Versailles et qui a mis en musique des poésies :

<http://www.poesies-de-notre-enfance.ac-versailles.fr/>

Les droits d'utilisation, comme il est précisé dans les mentions légales sont à usage pédagogique seulement, la reproduction à usage commercial étant interdite.

Nous avons donc appris la poésie « Je voulais dans mon cartable ».

Je leur ai d'abord lu une première fois en demandant de quoi il s'agissait et s'il y avait des mots difficiles qu'il fallait expliquer, en reprenant ligne par ligne la lecture :

Je voulais dans mon cartable  
Emporter mes châteaux de sable,  
Mon cerf-volant, des coquillages  
Et le portique de la plage.  
Maman m'a dit  
« Ce n'est pas permis !  
Et puis tout ça,  
ça ne rentre pas ! »  
Alors j'ai pris un beau stylo,  
Pour le goûter quelques gâteaux  
Et que des choses raisonnables.  
Plus trois petits grains de sable !

*Doc 25 : texte de la poésie*

Seul le mot « portique de la plage » a posé problème, il a donc fallu l'expliquer et montrer une image pour que les enfants visualisent ce qu'est un portique.

Puis je leur ai fait écouter le texte mis en musique et chanté par Grégoire. Ils ont été surpris et plutôt satisfaits de commencer son apprentissage de cette façon.

Nous avons travaillé sur cette poésie un peu chaque jour à raison d'une quinzaine de minutes en apprenant entre 2 et 4 lignes supplémentaires à chaque fois. Nous procédions toujours de la même façon en chantant, accompagné de la musique de Grégoire, ce que nous avons déjà appris puis en reprenant quelques lignes supplémentaires d'abord en « parler rythmé », c'est-à-dire sans la mélodie puis avec la musique.

Au bout d'une semaine, j'ai demandé à chaque élève de réciter la poésie, soit en la chantant, soit en la récitant normalement.

Pour les élèves qui récitaient d'habitude sans problème, ils sont allés jusqu'au bout, certains en chantant d'autres sans chanter.

Pour les élèves pour lesquels l'apprentissage est plus compliqué, j'ai vu une progression, mais insuffisante pour aller jusqu'au bout :

Elèves	Nombre de lignes retenues en poésie après apprentissage (max 12 lignes )	Nombre de lignes retenues avec la musique
Tiago	1 ligne	6 lignes
Amandine	1 ligne	4 lignes

Emmanuel	0 ligne	3 lignes
Clara	2 lignes	8 lignes
Nolann	4 lignes	8 lignes

Document 27 : comparaison du nombre de lignes retenues avec et sans musique

Les résultats obtenus montraient donc une progression dans la récitation de la poésie. Pourtant je ne voulais pas me satisfaire de ce résultat et j'ai émis l'hypothèse qu'il y avait aussi un problème au niveau du rappel de l'information pour ces élèves. Par exemple, pour Emmanuel, dont l'un des besoins éducatifs particuliers présenté précédemment concerne la mémorisation, il fallait trouver un moyen supplémentaire de récupérer l'information stockée en mémoire, de trouver un « plan de récupération »

«Beaucoup de procédés mnémotechniques apparaissent comme des plan de récupération. Les phrases clés par exemple apparaissent comme des plans de récupération basés sur des indices phonétiques. Un plan est une organisation d'indices qui aide à récupérer des informations déjà stockées. »

Document 28, A.Lieury, 2012

J'ai donc voulu aller plus loin pour ces élèves et je leur ai donc proposé de mettre une image à côté du texte pour les aider à se repérer, cela devait être mon autre « plan de récupération »

Comme ces enfants étaient non lecteurs (Nolann, Emmanuel, Amandine) ou lecteurs débutants de niveau début CP (Clara, Tiago) ils ne pouvaient prendre d'appuis que sur l'image et non le texte. L'image devait leur permettre de réactiver les souvenirs.



Document 29 : poésie avec illustration

Bilan :

- Les enfants ont montré une réelle motivation pour apprendre la poésie, d'autant plus que cela leur semblait être une continuité du travail mené avec l'école de musique.
- ils ont été plus attentifs et plus concentrés pendant les temps d'écoute et de récitation
- le bilan de l'apprentissage est plutôt positif pour les enfants en difficultés, après un peu d'entraînement voici les résultats :

Elèves	Nombre de lignes retenues en poésie après apprentissage (max 12 lignes )	Nombre de lignes retenues avec la musique	Nombre de lignes retenues avec la musique + images
Tiago	<i>1 ligne</i>	<i>6 lignes</i>	<i>En entier avec quelques erreurs</i>
Amandine	<i>1 ligne</i>	<i>4 lignes</i>	<i>10 lignes en chantant</i>
Emmanuel	<i>0 ligne</i>	<i>3 lignes</i>	<i>En entier en partie en chantant</i>
Clara	<i>2 lignes</i>	<i>8 lignes</i>	<i>En entier avec quelques erreurs</i>
Nolann	<i>4 lignes</i>	<i>8 lignes</i>	<i>En entier avec relance</i>

Document 30 : tableau comparatif du nombre de lignes retenues avec et sans musique, et avec l'image

Certains ont donc eu besoin de la musique et des images pour réciter, d'autres se sont détachés du chant.

Cependant pour les élèves en difficulté, la musique n'est donc pas une aide suffisante mais elle peut être un point d'appui pour construire leurs progrès.

Si la musique a permis un meilleur encodage de l'information et apparaît en ce sens comme une adaptation répondant aux B.E.P. de mes élèves, l'image, elle, a surtout permis de récupérer dans la mémoire à long terme, et plus précisément la mémoire sémantique, les informations qui y sont stockées. Pour certains (Amandine, Emmanuel), les deux réunis ont été un moyen de multiplier les sources pour le rappel.

### C) la catégorisation des éléments

Dans le contrat des apprentissages que nous avons présenté précédemment, il était question d'apprendre à reconnaître les instruments et les nommer.

Le groupe Y.O.L.O. avec lequel nous travaillions est composé de nombreux musiciens qui ont des instruments qui ne sont pas forcément connus des enfants : guitare, guitare basse, batterie, saxophone, trombone, trompette. A cela s'ajoutaient les instruments utilisés par les enfants et Isabelle. Il était aussi important de connaître leur nom : des claves, des tambourins, woodblocks, maracas, xylophone, carillon,.

Mémoriser le nom de tous ces instruments pouvait s'avérer problématique pour des élèves qui ont des difficultés mnésiques.

J'ai d'abord procédé à une évaluation diagnostique afin de déterminer les enfants qui ne connaissaient pas ces instruments.

	Mathéo	Mathias	Enzo	Lukas	Emilien	Nolann	Amandine	Tiago	Emmanuel	Clara
Guitare	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
guitare basse										
batterie		x	x	x	x					
saxophone										
trombone				x						
trompette	x	x	x	x	x		x	x	x	x
woodblock										
maracas	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
tambourin	x	x	x	x						
xylophone										
carillon										
Claves										
TOTAL sur 12	4	5	5	6	4	2	3	3	3	3

*document 31 :évaluation diagnostique des instruments connus des élèves*



Nous avons vu précédemment que la mémoire de travail avait une capacité limitée de l'ordre de 7 éléments, plus ou moins deux. Pour mes élèves, comme nous l'avons précisé en introduction, l'empan mnésique varie entre 2 et 4. Il paraissait assez difficile de mémoriser autant d'instruments.

Pourtant d'après Alain Lieury :

« Georges Miller (l'auteur du célèbre nombre magique 7) a montré comment dépasser cette limite en groupant les informations par paquets. Par exemple, si j'apprends antilope, zèbre, lion, girafe, ces mots vont très vite être identifiés (en moins d'une seconde) en mémoire sémantique et la mémoire à court terme pourra ne stocker que le nom de catégorie « animal, ce qui fait une unité mémorisée au lieu de quatre. C'est très économique car au lieu de 4 « cases » de la mémoire à court terme, une seule est prise, ce qui libère 3 cases. »

*document 32, Alain Lieury, 2012*

Gordon Bower de l'université de Berkeley a d'ailleurs montré par l'expérience l'efficacité de l'organisation sémantique : en organisation les mots en catégories ou sous catégories il a obtenu des performances de restitution de mots appris impressionnantes. Cependant, Alain Lieury a aussi fait le constat que chez les enfants cette organisation en catégories était moins efficace car :

« ils n'ont pas une mémoire sémantique suffisamment riche et organisée pour faire des « paquets » par catégorie. En fait on ne peut catégoriser que si les connaissances sont déjà structurées en mémoire à long terme (...) plus on connaît et mieux on apprend. »

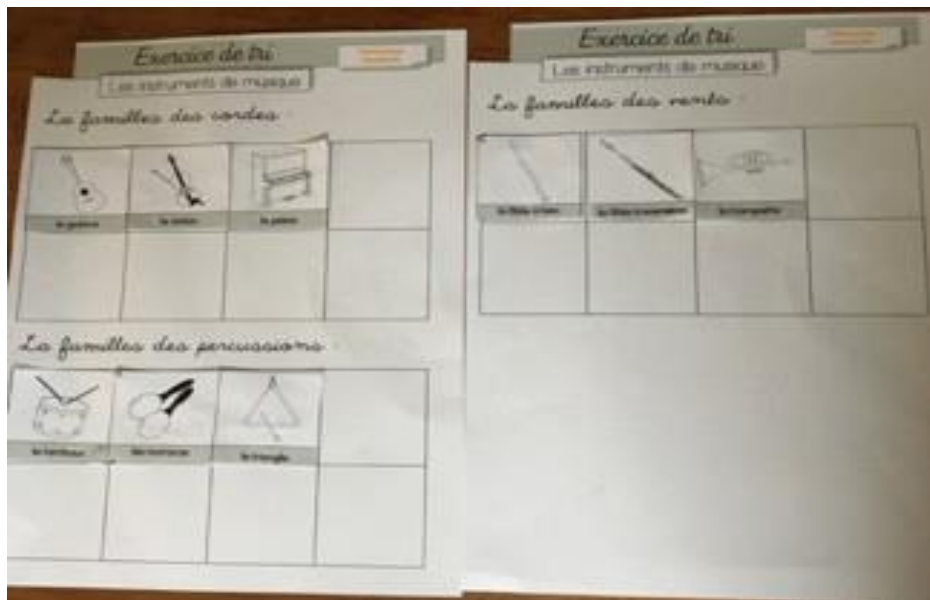
*document 33, Alain Lieury, 2012*

Avant l'apprentissage des nouveaux mots, j'ai donc proposé à mes élèves de faire un tri d'instruments connus de tous les élèves, de mettre ensemble les instruments qui peuvent aller ensemble et d'expliquer pourquoi on les mettait ensemble : la guitare, la flûte, la flûte traversière, la trompette, le piano, le violon, le tambour, les maracas et le triangle.

Après une mise en commun, nous sommes arrivés à un classement en 3 familles d'instruments avec leurs caractéristiques essentielles :

- Les instruments à cordes (des cordes qu' «on pince ou qu'on gratte »)
- Les instruments à vents (« on souffle ou on envoie de l'air »)
- et les instruments à percussions (« on frappe, on tape »)

Ainsi cette mise en commun a permis de faire émerger des compétences de catégorisation, essentielles dans la mise en mémoire et l'encodage de l'information.



Document 34, classement des instruments en fonction de leur famille

Puis pour renforcer cet apprentissage, je leur ai proposé pendant plusieurs jours de rappeler sous forme de jeux ces 3 familles et de classer les instruments dans la bonne famille.

Al'école de musique nous faisons ce petit jeu de classification avec de vrais instruments et en les écoutant, en en jouant quand cela était possible.

Quand la connaissance des trois familles a été suffisamment maîtrisée, et donc les connaissances suffisamment structurées en mémoire à long terme, nous avons commencé l'apprentissage du nom des nouveaux instruments. En effet, maîtriser ces trois familles d'instruments et quelques exemples renvoie à ce que l'on a dit précédemment c'est-à-dire «que l'ampleur de l'action de la motivation sur la mémoire à long terme dépend du niveau d'organisation des connaissances » et que « plus on connaît et mieux on apprend »

J'ai donc utilisé ce livret : « musique à la carte » éditions Fuzeau



Document 35 : photos du livret « musique à la carte », éditions Fuzeau

Ce livre a l'avantage de multiplier les sources c'est-à-dire de voir et d'entendre les instruments et dans certains de les manipuler : cela faisait donc appel à la mémoire visuelle, auditive et kinesthésique. Enfin, nous rappelions à chaque fois la famille de l'instrument : l'organisation des données par la catégorisation devait permettre aussi une meilleure récupération.

Pour l'évaluation j'ai utilisé des images et le nom de l'instrument avec un système de couleur auto correctif de ce modèle :

J'ai fabriqué les images manquantes des instruments avec le même procédé de couleurs.



*Document 36 : images des instruments et mots à associer*

Pour les lecteurs je leur ai demandé de nommer l'instrument puis de trouver l'étiquette pour vérifier. Pour les non lecteurs ou lecteurs débutants je leur ai demandé de nommer l'instrument puis j'ai placé moi-même l'étiquette avec le nom qu'ils me donnaient pour vérifier.

Voici les résultats de l'évaluation :

	Mathéo	Mathias	Enzo	Lukas	Emilien	Nolann	Amandine	Tiago	Emmanuel	Clara
batterie		x	x	x	x	x		x	x	
saxophone	x	x	x	x	x					
trombone	x	x	x	x	x			x	x	
woodblock		x	x	x	x	x		x		
tambourin	x	x	x	x		x		x	x	
xylophone	x	x	x	x	x		x	x	x	x

carillon	x	x	x	x	x	x		x	x	x
Claves	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
TOTAL sur 8	6	8	8	8	7	5	2	7	6	3

*Documents 37 : tableau des instruments mémorisés par les élèves*

Bilan :

Les évaluations montrent une progression de tous les élèves.

Il apparait donc que la catégorisation est un moyen pour retenir davantage d'informations et permet une plus grande accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur, et notamment ici la mémorisation du vocabulaire. Cette stratégie constitue donc une compensation et une adaptation des enseignements aux besoins éducatifs particuliers des élèves de l'UEE dans laquelle j'enseigne.

Cependant quelques élèves ont eu davantage de difficultés à retrouver le nom de certains instruments. Le saxophone, le trombone ou le tambourin sont des instruments dont le nom a été moins bien mémorisé par Nolan, Amandine, Clara, Tiago et Emmanuel : ce sont des instruments que nous avons vus en photo, entendus mais qui n'ont pas été pratiqués par les élèves. La mémorisation aurait été d'autant plus facile que l'expérience et la manipulation auraient laissé une trace mnésique plus importante et permis la récupération de cette information comme cela a été le cas avec les autres instruments qui ont été joués par les élèves :

« Un souvenir est composé de différents éléments, et tous sont reliés entre eux par des traces mnésiques. Plus nous réactivons ces traces, plus nous avons de chance de retrouver l'intégralité du souvenir. Plus nous utilisons de parties différentes de notre cerveau, plus les indices sont variés dans leur nature (visuel, auditif...) et plus nous avons de chance de reconstituer un souvenir. Pour que l'élève se souvienne, il est donc important de multiplier les sources qui permettront de relier entre eux les souvenirs. L'élève doit faire appel à sa mémoire visuelle, auditive, à ses émotions, sa sensibilité. »

*Document 38, J-F Abgrall*

## Conclusion :

Ainsi ayant constaté les difficultés de mes élèves pour mémoriser, je me suis interrogé sur les situations que je pouvais mettre en place pour contourner ces difficultés et apporter des adaptations afin de les faire accéder à de plus grandes capacités de mémorisation.

Mes observations m'ont conduit à mettre en place un projet autour de la musique.

Il me semblait en effet qu'un projet motivant pouvait conduire à mieux capter l'attention de mes élèves sans laquelle la mémorisation n'est pas possible. En outre, je faisais l'hypothèse que la musique pouvait aussi être un facteur stimulant pour le fonctionnement cérébral de la mémoire.

Mes lectures m'ont également apporté un éclairage théorique sur le fonctionnement de la mémoire et sur les situations et les adaptations à mettre en place dans ce projet pour la soutenir : donner un but, un objectif, permettre la récupération des informations par l'image par exemple, multiplier les canaux perceptifs pour un meilleur encodage de l'information, l'organisation par la catégorisation...sont des pistes à envisager pour faciliter la mémorisation.

J'ai tenu compte de ces éléments théoriques à travers ce projet musique avec des résultats satisfaisants : les évaluations montrent en effet les progrès de mes élèves.

Dans ma pratique de classe, je peux donc m'appuyer sur ces réussites pour proposer des adaptations à mes élèves mais aussi apporter de nouvelles réponses pédagogiques à mes collègues.

Ainsi, dans une démarche coopérative (avec le groupe de musique, l'école de musique) je me suis doté d'outils adaptés pour favoriser les apprentissages des élèves que je peux partager en tant que personne ressource avec les enseignants de l'école.

Enfin, si allier une ambition culturelle avec la recherche d'adaptations et de compensations répondant aux B.E.P. de mes élèves, m'a permis de construire un projet motivant qui a porté ses fruits en matière de développement de la mémoire de travail, les bénéfices d'un tel projet vont bien au-delà. Car pour eux cela reste notamment une véritable ouverture sur le monde et une expérience réussie et inoubliable

## Bibliographie :

- Motivation, mémoire et pédagogie, Fabien Fenouillet, 2004
- Stimuler la mémoire et la motivation des élèves, Jean Philippe Abgrall, 2012
- Mémoire et réussite scolaire, Alain Lieury, 2012
- La musique comme outil de simulation cognitive dans « l'année psychologique », Aline MOUSSARD, Françoise Rochette et Emmanuel Bigand (2012)
- Compétence mémoire, Gérard Brasseur, 2015
- Dictionnaire Larousse.
- Dictionnaire Robert

## Résumé :

La mémoire et ses différentes composantes (mémoire de travail, mémoire à long terme, ...) constitue une compétence transversale, fondamentale dans les apprentissages et progrès des élèves.

Lors de mon arrivée en IME en septembre 2018, j'ai pu constater que les élèves de l'établissement avaient des difficultés mnésiques flagrantes et les différences de réussites étaient encore plus importantes selon leur capacité de mémorisation.

Quelles pratiques de classe peuvent alors aider à pallier les difficultés mnésiques ?

Je me suis donc interrogé sur le fonctionnement de la mémoire et ce qui pouvait contribuer à faciliter le processus de mémorisation pour essayer de répondre à la problématique suivante : comment un projet mené en musique peut-il aider à stimuler la mémoire des élèves ?

CAPPEI SESSION 2019/2020

Frantz COPPIN

PARCOURS U.E.

## *être personne ressource pour une a.e.s.h*

- travailler en concertation avec l'enseignante de la classe
- observer et analyser les difficultés rencontrées par les élèves
- construire ensemble des outils adaptés qui répondent aux besoins des élèves
- évaluer
- rendre plus autonome l'A.E.S.H.